

Gilbert FAUCHEUR

**Commissaire aux Comptes de Sociétés
Membre de la Compagnie Régionale de Nancy**

**ASSOCIATION JARDINS DE COCAGNE
Prairie Claudel
88150 THAON LES VOSGES**

**RAPPORT GENERAL
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2007**

**(En application de l'Article L.225-100 du Code de Commerce et conformément aux
dispositions de l'Article D 193 du Décret du 23 mars 1967)**

17 bis rue des Jardiniers 88190 GOLBEY
Tél : 03.29.34.02.55 - Fax : 03.29.34.83.00 - email : gilbert.faucheur@wanadoo.fr

Membre d'une Association Agréée par l'Administration Fiscale acceptant à ce titre le règlement des sommes dues par chèques libellés à notre nom

Gilbert FAUCHEUR
Commissaire aux comptes de Sociétés
Membre de la Compagnie Régionale de Nancy
17 bis rue des Jardiniers
88190 GOLBEY
Tel 03 29 34 02 55 - Fax 03 29 34 83 00

Madame la Présidente,

Mesdames, Messieurs les Membres
du Conseil d'Administration,

Mesdames, Messieurs les Adhérents
De L'Association
JARDINS DE COCAGNE
Prairie Claudel
88150 THAON-LES-VOSGES

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2007 sur :

- Le contrôle des comptes annuels de l'Association JARDINS DE COCAGNE tels qu'ils sont joints au présent rapport.
- Les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS.

J'ai effectué mon audit selon les normes de la profession applicables en France; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. J'estime que mes contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Je certifie que les comptes annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS.

En application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerces introduites par la loi de sécurité financière du 1^{er} août 2003, relatives à la justification de mes appréciations et applicables à cet exercice, j'ai procédé à différentes appréciations pour émettre l'opinion ci-dessus; celles-ci portent notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, ainsi que sur leur présentation d'ensemble, elles n'appellent pas de commentaire particulier.

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

J'ai également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux adhérents de l'Association sur la situation financière et les comptes annuels.

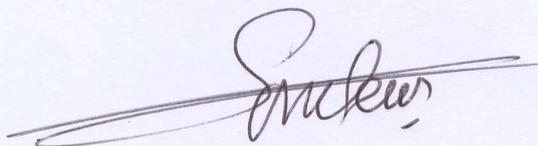
IV - PARTICIPATIONS ACQUISES DANS D'AUTRES SOCIETES OU INSTITUTIONS.

- NEANT -

Fait à Golbey, le 19 mai 2008.

Le Commissaire aux Comptes :

G.FAUCHEUR



ACTIF	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	PASSIF	NET
<u>Actif immobilisé :</u>				<u>Capitaux propres :</u>	
Immobilisations incorporelles				Fonds associatif	231 080
Fonds commercial				Ecart de réévaluation	
Autres				Réserves :	
Immobilisations corporelles	429 680	246 614	183 066	Réserve légale	70 529
Immobilisations financières	32		32	Réserves réglementées	
TOTAL I	429 712	246 614	183 098	Autres	
<u>Actif circulant :</u>				Report à nouveau	
Stocks et en-cours (autres que marchandises)	26 600		26 600	Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	4 576
Marchandises	1 080		1 080	Provisions réglementées	121 270
Avances et acomptes versés sur commandes				TOTAL I	427 455
Commandes	4 514		4 514	Provisions pour risques et charges (II)	178 000
<u>Créances :</u>				<u>Dettes :</u>	
Clients et comptes rattachés	8 612		8 612	Emprunts et dettes assimilées	9 341
Autres	129 461		129 461	Avances et acomptes reçus sur commande	18 129
Valeurs mobilières de placement	31 472		31 472	Fournisseurs et comptes rattachés	28 043
Disponibilités (autre que caisse)	376 622		376 622	Autres	101 341
Caisse	40		40	TOTAL III	156 854
TOTAL II	578 401		578 401	Produits constatés d'avance (IV)	
Charges constatées d'avance (III)	810		810	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)	762 309
TOTAL GENERAL (I+II+III)	1 008 923	246 614	762 309		

ASSOCIATION

COMPTE DE RESULTAT SYNTHETIQUE

JARDINS de COCAGNE

JARDINS DE COCAGNE

Prairie Claudel

Edition du : 01/01/2007 au 31/12/2007

Avec brouillard

Hors simulation

88150 THAON Les VOSGES

Tél. : 03.29.31.64.98

CHARGES (Hors taxes)	Exercice N Net	Exercice N-1 Net	PRODUITS (Hors taxes)	Exercice N net	Exercice N-1 net
CHARGES D'EXPLOITATION :			PRODUITS D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	45	248	Ventes de marchandises	5 437	5 079
Variation de stock (marchandises)	(5)	167	Production vendue (biens et services)	288 204	249 723
Achats d'approvisionnement			Production stockée	5 740	217
Variation de stock (approvisionnement)	(1 155)	(4 337)	Production immobilisée	2 492	2 905
Autres charges externes	162 801	148 597	Subventions d'exploitation	223 750	193 145
Impôts, taxes et versements assimilés	3 462	9 697	Autres produits	369 689	376 488
Rémunération du personnel	542 512	533 723	Produits financiers	7 185	6 056
Charges sociales	108 033	107 838			
Dotations aux amortissements	49 669	32 092			
Dotations aux provisions	14 000	8 000			
Autres charges	366	541			
Charges financières	123	54			
TOTAL (I)	879 852	836 619	TOTAL (I)	902 498	833 614
CHARGES EXCEPTIONNELLES (II)	41 219	3 551	PRODUITS EXCEPTIONNELS (II)	23 149	8 309
IMPOTS SUR LES BENEFICES (III)					
TOTAL DES CHARGES (I+II+III)	921 070	840 170	TOTAL DES PRODUITS (I+II)	925 646	841 922
BENEFICE OU PERTE	4 576	1 752			
TOTAL GENERAL	925 646	841 922	TOTAL GENERAL	925 646	841 922

CERTIFIÉ
RÉGULIER et SINCÈRE